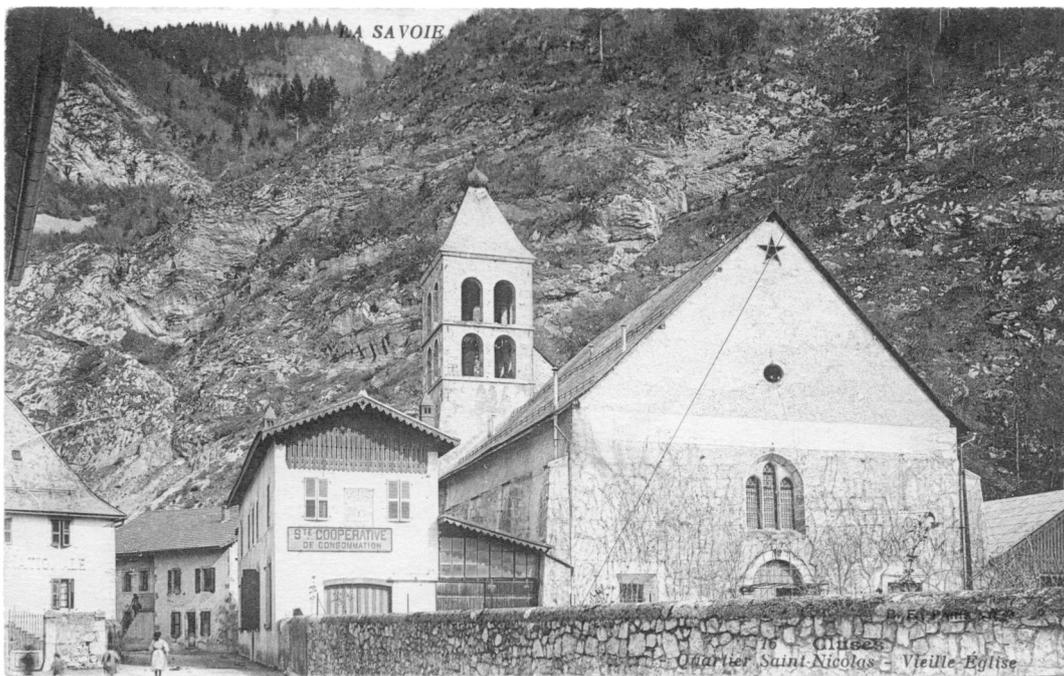


**Florence POIRIER**  
**Cluses**

*L'ancienne église Saint-Nicolas de  
Cluses :  
un site historique en devenir*



**Mémoire présenté dans le cadre de la formation des  
Guides du Patrimoine des Pays de Savoie  
Session 2006 - 2007**

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 : Cluses au XVIIIème siècle</b>	<b>4</b>
<b>Chapitre 2 : La Reconstruction de l'église</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 3 : Le Parti pris architectural</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre 4 : De la Reconstruction à la Translation</b>	<b>12</b>
<b>Conclusion</b>	<b>15</b>
<b>Sources et remerciements</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1 : prix fait du retable, 1739 (transcription)</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 2 : état des lieux en 2007 (photographies)</b>	<b>20</b>

## Introduction

L'ancienne église Saint-Nicolas de Cluses, érigée au XVIII<sup>ème</sup> siècle, n'est plus lieu de culte depuis 1847. Devenu propriété privée depuis plus d'un siècle, le bâtiment a été largement transformé et n'est pas ouvert au public. Pour ces différentes raisons, son histoire est largement méconnue de la population locale. Certains habitants ne soupçonnent même pas son ancienne vocation. Moi-même, pourtant professionnellement impliquée dans la conservation du patrimoine local, n'avais jamais eu l'occasion d'y entrer.

Découvrir l'histoire de cet élément patrimonial, et en faire le sujet de mémoire pour ma formation de Guide du Patrimoine des Pays de Savoie m'est apparu logique, voire même nécessaire. D'une part parce que le site sur lequel s'érige cette église est lieu de culte de la communauté depuis au moins le Moyen Age : c'est un des sites, si ce n'est le site le plus symbolique de l'histoire de la ville. De plus, ce bâtiment évoque l'histoire savoyarde car il s'inscrit dans un vaste mouvement de reconstruction d'églises au XVIII<sup>ème</sup> siècle, souvent de style baroque. Enfin, l'avenir de cet édifice aujourd'hui désaffecté est incertain puisque son actuel propriétaire souhaite s'en dessaisir. Il était donc important de mieux le connaître, pour mieux le valoriser, et peut-être mieux le protéger.

Pour appréhender l'histoire de l'ancienne église Saint-Nicolas, je commencerai par brosser un portrait de Cluses au XVIII<sup>ème</sup> siècle, pour ensuite étudier l'histoire de la construction de l'édifice puis ses caractéristiques architecturales et enfin voir quelle a été l'évolution de ce bâtiment.

## 1. Cluses au XVIIIème siècle

### *Cluses, ville savoyarde et ville franche*

Située au cœur de la vallée de l'Arve, la ville de Cluses fait partie intégrante des Etats de la Maison de Savoie<sup>1</sup>. Elle est administrativement rattachée au Duché de Savoie et plus précisément à l'Intendance du Faucigny, dont le siège est à Bonneville, située à une quinzaine de kilomètres de Cluses.

En 1699, le fief de Cluses a été érigé en marquisat et vendu par le Duc de Savoie à noble Joseph Dufresney<sup>2</sup>. Ce dernier devient le bénéficiaire des droits seigneuriaux encore en vigueur et le propriétaire de la « butte de Chessy » sur laquelle s'élèvent les ruines d'un petit château médiéval. Ceci étant, Cluses est une ville franche depuis 1310, date à laquelle le Dauphin Hugues, Seigneur de Faucigny, accorde aux Clusiens une charte des franchises. Car au Moyen Age, Cluses est un centre actif<sup>3</sup>. C'est la capitale administrative des seigneurs de Faucigny, ces derniers résidant au château de Châtillon qui surplombe la cité.<sup>4</sup> Parmi les droits que lui confère sa charte, la cité peut s'administrer elle-même par l'intermédiaire de 4 syndics élus chaque année à la Pentecôte par les bourgeois. Les Archives municipales conservent les décisions de ce conseil depuis 1608.



**Cluses, gravure d'Albanis Beaumont , 1787**

---

<sup>1</sup> depuis 1355, date du Traité de Paris qui a cédé les terres de Faucigny au Duc de Savoie

<sup>2</sup> c'est pourquoi, dans le blason de Cluses, l'écu est surmonté de la couronne de marquisat

<sup>3</sup> à Cluses, se tient un important marché qui rapporte au seigneur une confortable leyde, selon les enquêtes delphinale et pontificale de 1339 citées par Nicolas Carrier et Mathieu de la Corbière dans *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVème siècle*

<sup>4</sup> titre qu'elle perdra la même année du fait d'un violent incendie, et que récupèrera Bonneville

### ***Une Population aux revenus modestes***

D'après les rôles de la Consigne des Mâles de 1726 et ceux de la Capitation espagnole de 1743, Cluses compte moins de 1000 habitants dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle (respectivement 155 et 177 feux)<sup>5</sup>. Il est intéressant, et surprenant, de remarquer qu'elle en comptait 204 en 1339. Les épidémies, les guerres, les famines, les incendies qu'a connus la population entre les 14<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles expliquent certainement cette stagnation démographique. Et même au cours de ce siècle, les Clusiens ont encore à affronter quelques années difficiles comme en 1735<sup>6</sup> où incendie, inondations et épidémies s'additionnent et entraînent un pic de mortalité. Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle que la cité va voir sa population augmenter de plus de 50%. La Gabelle du Sel de 1785 comptabilise en effet 1551 personnes. Cela correspond à une période de calme politique et économique.

La ville de Cluses possède des activités et des services typiquement urbains. Avec cinq notaires, trois médecins, vingt-et-un marchands et de nombreux artisans, Cluses constitue un des « véritables foyers économiques du Faucigny »<sup>7</sup>. L'émigration saisonnière y est peu développée. Mais c'est une société tout de même dominée par l'agriculture. Les revenus y sont encore modestes. C'est à cette époque que l'économie clusienne fait connaissance avec l'horlogerie mais elle n'en tire encore aucun bénéfice. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> que cette activité va procurer une amélioration substantielle du revenu de la commune. En 1726, on ne compte qu'un horloger à Cluses, et quatre en 1743.

### ***Un Lieu de culte pluri-centenaire***

On ne connaît pas la date à laquelle s'est établie une communauté d'habitants sur le site de Cluses. Aucun vestige romain d'importance n'y a été retrouvé. Par contre, si l'on en croit les fonts baptismaux conservés dans l'actuelle église paroissiale, il aurait existé un lieu de culte dès le V<sup>ème</sup> siècle. En effet, la pierre porte l'inscription latine suivante : « *Qualis Seculo Quinto Talis Anno 1737 Reponitur* », que l'on pourrait traduire ainsi « tel placé au V<sup>ème</sup> siècle, tel replacé en 1737 ». Et 1737 peut correspondre à la fin de construction de l'église Saint-Nicolas, objet de notre étude. On pourrait donc supposer qu'une communauté d'habitants occupa le site au moins depuis le V<sup>ème</sup> siècle, regroupée autour d'un lieu de culte chrétien. Rappelons que le christianisme est devenu religion d'Etat dans l'Empire romain en 380 et qu'à la fin du V<sup>ème</sup> siècle, l'ensemble des populations alpines est christianisé. Mais il est curieux de constater qu'aucun des ouvrages consultés ne fait référence à ces fonts baptismaux, ni d'ailleurs aucun document d'archives. Et personne de la paroisse n'a pu me renseigner. Sont-ils vraiment Clusiens depuis le V<sup>ème</sup> ?

La paroisse de Cluses a pour saint patron Nicolas de Myre<sup>8</sup>. Henri Baud, auteur de l'article sur Cluses dans « *Histoire des communes savoyardes* »<sup>9</sup> écrit, sans cependant citer sa source, que la première mention de l'église date de 1247. Mais d'après lui « *la création (de la paroisse) remonte certainement à une date beaucoup plus ancienne. Le patronage de saint Nicolas auquel elle est dédiée est une forte présomption en faveur de son ancienneté. Des études convergentes ont montré que le culte de saint Nicolas de Myre a eu une diffusion bien antérieure au X<sup>ème</sup> siècle* ». Il fait également référence à une ancienne inscription murale dans l'ancienne église qui « *laisse entendre que celle qui l'avait précédée remontait à mille ans en*

---

<sup>5</sup> un feu est un foyer fiscal comptant 4 à 5 personnes

<sup>6</sup> année importante puisque l'on poursuit la construction de l'église

<sup>7</sup> *La Savoie au 18<sup>ème</sup> siècle* par Jean Nicolas

<sup>8</sup> évêque de Myre en Asie mineure au IV<sup>ème</sup> siècle

<sup>9</sup> *Histoire des Communes savoyardes : le Faucigny* par Henri Baud, Jean Yves Mariotte et Alain Guerrier

*arrière, soit au VIII<sup>ème</sup> siècle* ». L'abbé Lavorel retranscrit cette inscription murale : « *Hoc Templum anno milenario cadens, funditus reposuere cum pastore cives, saeculi XVIII, anno XXXIII* »<sup>10</sup>. Elle est en partie encore visible sur un contrefort extérieur..

### ***Un Cadre religieux fort***

Le clergé, ordre éminent dans la société d'Ancien Régime, est fortement représenté dans la société clusienne. Depuis 1471, un couvent y est établi. Fondé par le pape Paul II à la demande du Duc de Savoie pour « chasser l'hérésie », le couvent des Cordeliers a été construit un peu à l'écart de la ville. Il possède son propre lieu de culte. Une dizaine de moines y résident en 1743. Le clergé séculier est représenté par le Révérend Jacques Paris, originaire d'Annecy. Il dessert la paroisse depuis 1719<sup>11</sup>. C'est un homme à qui tout le monde rendra hommage, que ce soit de son temps ou a posteriori. L'Abbé Lavorel, auteur d'une monographie sur Cluses en 1888, parle « *d'un homme de grand mérite* ». Il contribuera grandement à la reconstruction de l'église. Mentionnons également la présence d'un collège religieux, fondé en 1617, et d'un hôpital, co-dirigé par les syndics et le clergé.

Le clergé local dépend de l'évêque de Genève. En ce début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il est chargé de faire connaître les enseignements de la Contre-Réforme, initiée par le Concile de Trente (1545-1563). Diffusée en Savoie par des religieux tels que Charles de Borromée et Saint François de Sales, elle réaffirme les dogmes de la foi catholique et réforme la liturgie. Sur le terrain, la Contre-Réforme se doit de lutter contre les idées protestantes et réanimer la foi. Cela se traduit notamment par un mouvement de reconstruction et de décoration des lieux cultuels.

---

<sup>10</sup> temple érigé ici il y a mille ans, a été complètement reconstruit au 18<sup>e</sup> siècle, année 33

<sup>11</sup> jusqu'en 1750

## 2. La Reconstruction de l'église

A l'aube du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'église Saint-Nicolas de Cluses est en mauvais état. Sa reconstruction s'avère indispensable. Elle va être entreprise dans ce contexte de vaste mouvement de reconstruction de bâtiments culturels touchant l'ensemble de la Savoie et plus particulièrement la Tarentaise, la Maurienne et le Faucigny. Toute la communauté, financièrement ou par des travaux, et selon ses moyens, participe à ces reconstructions.

### *Un Edifice menaçant ruine*

Avant de décider de reconstruire son église, la communauté tente bien d'engager quelques réparations, mais l'argent manque et rien ne permet de stabiliser l'édifice. En 1727, le compte rendu de la visite pastorale de l'évêque de Genève, Mgr Rossillon de Bernex, est sans appel : « *Monseigneur a vu le mauvais état où est la nef de l'église et après l'avoir fait visiter par un architecte, aurait trouvé qu'elle menace tellement ruine qu'on ne saurait y être en sécurité sans risquer d'être écrasé par la chute de tout l'édifice* ». L'état de délabrement de l'édifice est également consigné par le curé dans ses registres paroissiaux : « *La vieille église ne pouvant plus soutenir le poids des siècles, altérée de temps en temps par différentes additions, par le feu, puis par les injures des saisons, manque de bon couvert ; son toit en ardoises est tombé* ».

En 1731, l'Intendant du Faucigny presse la communauté de prendre une décision. Il visite l'église avec l'abbé Nuer, architecte. Tous s'accordent à penser qu'un autre lieu devrait être choisi pour une éventuelle reconstruction. En effet, le bâtiment est à la limite est de la ville, quasiment adossé à la montagne de Chevrans, dans un lieu humide et peu ensoleillé. De gros travaux de fondation seraient nécessaires. On évoque alors un endroit plus sain, mieux positionné dans le bourg : la Butte de Chessy, propriété du Marquis de Cluses sur laquelle se dressent encore les ruines de l'ancien château. L'idée plaît car le terrain est sain, bien positionné : « *l'église serait plus en vue et à portée du général de la paroisse* »<sup>12</sup>. Les syndics sont chargés de négocier avec le Marquis mais ce dernier refuse de céder son bien. Dommage, car la tendance à cette époque est de construire les édifices en hauteur, sur un promontoire. Ce lieu aurait donc été le plus approprié.

### *Un Financement collectif*

La communauté n'a pas d'autre solution que de réparer l'ancien édifice. « *Lesdits communiens ont trouvé à propos de faire mettre l'ancienne en état et de la faire réparer aussi solidement que faire se pourra puisqu'ils sont entièrement dans l'impossibilité à pouvoir édifier une nouvelle sans un grand secours, lequel elle ne peut espérer pour n'avoir aucun négociant dans les pays étrangers comme les paroisses voisines* »<sup>13</sup>. Les Clusiens font ici référence à l'émigration marchande des habitants de villages faucignerands comme Nancy-sur-Cluses ou encore Arâches, qui a enrichi certains. Ces derniers contribueront grandement par leurs dons à la reconstruction des lieux de culte.

Dans la mesure du possible, on conservera ce qui peut l'être et on réutilisera les matériaux encore en état. Mais c'est littéralement une opération de reconstruction qui est décidée. Et il faut trouver les financements nécessaires, en référence au devis établi par l'abbé Nuer. La communauté décide alors de récupérer toutes les créances qui lui sont dues<sup>14</sup> et l'on charge le

---

<sup>12</sup> délibération du conseil de ville du 20 avril 1731

<sup>13</sup> délibération du conseil de ville du 5 août 1731

<sup>14</sup> on va d'ailleurs réclamer au Marquis quelque 628 livres...

curé Paris de « *parler aux âmes dévotes et aux plus apparents de la ville pour savoir à peu près à combien les aumônes et dons gratuits se monteront* ». Il obtient plus de 5700 livres de promesses de don, dont 1200 pris sur ses deniers personnels. André Hugard, marchand et tabellionnaire de Cluses, se montre le plus généreux. Contrairement à ce que pensait le conseil de ville, quelques généreux donateurs se trouvent parmi les émigrants : Nicolas Falquet, originaire d'Arâches et bourgeois de Cluses, « *marchand en cour d'Empire* » ; Claude Joseph Revu, à Marseille. L'ensemble de ces fonds servira à payer la 1<sup>ère</sup> créance.

En 1732, tous les chefs de famille de Cluses sont réunis et, cette fois, c'est l'Intendant qui récolte les promesses de dons, pour plus de 4000 livres. La liste est consignée dans les registres des actes consulaires. Promesses que certains auront du mal à tenir. Les syndics n'hésiteront pas à faire appel au Sénat de Savoie, instance judiciaire, pour les contraindre. Enfin la ville de Cluses « boucle » son budget en limitant ses dépenses. Elle supprime notamment la Prédication du Carême, et économise ainsi les rétributions des prédicateurs.

### ***Les Travaux***

En 1732, les travaux de réparation sont adjugés à Claude Joseph Simond, maçon de Samoëns, pour 8 333 livres. Le sieur Simond a un délai de 3 ans, à compter d'avril 1733, pour les exécuter. Pendant leur durée, la célébration du culte se fait, non pas dans l'église du couvent des Cordeliers, mais dans la chapelle de l'hôpital, au cœur du bourg.

En 1735, année pourtant noire à Cluses, le curé Paris note poétiquement dans ses registres : « *Contre votre calamité, malgré tous les jaloux et malgré tous les chiches. Nous avons une église et sommes assez riches. Adieu calamité* ».

A quel moment le culte a-t-il été rétabli à Saint-Nicolas ? Les avis divergent. L'abbé Lavorel note que c'est « *probablement le jour de Toussaint 1735* ». Or un procès-verbal de visite daté du 6 novembre 1736 note bien, sous le chapitre « chapelle » que « *celle de l'hôpital ... nous sert à présent d'église* ».

En tout cas, la réception des travaux se fait le 17 novembre 1736. Beaucoup de négligences sont constatées, notamment au niveau des fondations et du couvert. L'entrepreneur semble avoir pris quelques libertés par rapport au devis initial, ce qui laisse présager que le bâtiment va mal vieillir.

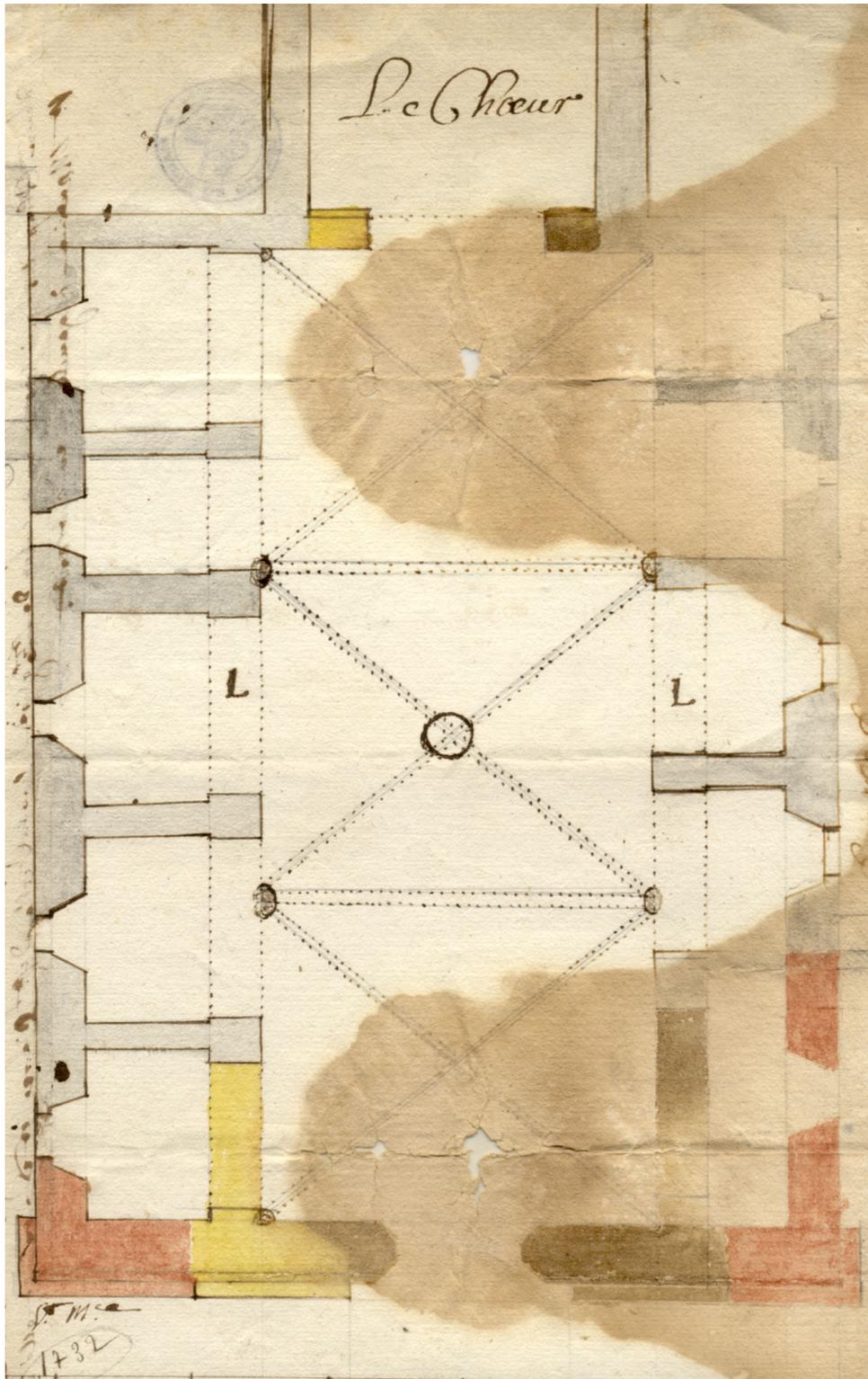
Mais les travaux ne sont pas tout à fait terminés. Il reste à ériger la flèche du clocher, ouvrage qui n'est pas consigné dans le prix-fait de l'église, et à dresser le retable. La construction de la flèche est entièrement pris en charge par le Révérend Paris. Le prix-fait en est donné le 5 juin 1735 au maître-architecte de Morillon Claude Joseph Pontet pour 1500 livres. C'est également le curé qui finance le petit auvent de l'entrée principale. Le conseil de ville rendra d'ailleurs hommage à sa générosité dans une délibération du 19 février 1738.

Quant au retable, le travail en a été confié au sculpteur Antoine Gros Lambert, bourgeois de Sallanches mais originaire du Valais, « *pour 1600 livres et un louis d'or d'épingles*<sup>15</sup> ». Le prix-fait est daté du 12 janvier 1739. Cet artiste n'en est pas à sa première réalisation. Il a fait, entre autre, le retable d'une des chapelles de l'église de Sallanches (1720), celui de la chapelle Sainte-Anne dans l'église de Taninges (1732) et celui de la chapelle du Pernant à Arâches (1733). Bernard Falquet, fils de Nicolas et lui-même marchand à Vienne, commandite le

---

<sup>15</sup> soit gratification

retable. Le sieur Falquet accorde toute sa confiance au sculpteur Gros Lambert car ils se connaissent. C'est déjà lui qui a financé le retable d'Arâches. Comme il est en Autriche, c'est le curé Paris qui surveillera les travaux et procèdera au règlement financier.



Dessin de l'intérieur de l'église par le curé Paris, 1732  
(Archives Municipales de Cluses)

### 3. Le Parti pris architectural

Comme nous l'avons vu précédemment, l'église de Cluses s'inscrit dans un mouvement de reconstruction initiée par la Contre-Réforme et dont le style architectural prendra plus tard le nom de « baroque ». Alors l'église de Cluses a-t-elle été une église baroque ? Elle en possède quelques caractéristiques fondamentales.

#### *Une église halle*

Sur le plan général, c'est une « église halle », à 5 travées, sans transept. Elle possède une nef centrale et deux collatéraux. Le chœur est orienté à l'est. Le chevet, plat, a la largeur de la nef centrale. La tour du clocher est positionnée à l'entrée du chœur, sur la gauche.

#### *Un aspect extérieur dépouillé*

Extérieurement, le bâtiment est sobre et trapu. Il est renforcé par des contreforts. L'appareil est assez grossier. Sur la façade principale (occidentale), on distingue trois niveaux : les combles avec un oculus ; les tribunes éclairées par une grande fenêtre composée de trois baies en arc brisé ; le 1<sup>er</sup> plan avec un portail d'entrée, à deux degrés<sup>16</sup> et couvert d'un auvent. Ce portail est très simple : entouré de deux pilastres à chapiteau toscan et terminé par un arc en plein cintre, avec une agrafe à la clé. Le millésime « 1735 » est gravé dans la pierre de taille de l'arc.

Le couvert est en ardoises. Les murs extérieurs sont blanchis à la chaux.

#### *Voûtes d'arêtes, arcs doubleaux et chapiteaux toscans*

L'intérieur est entièrement voûté. Les voûtes d'arêtes, en tuf, reposent sur des piliers à section cruciforme qui ont une base en pierre de taille mais des chapiteaux en gypse, pour amoindrir le coût. Ces derniers sont de l'ordre toscan, même si lors de la réception des travaux, il est noté que l'entrepreneur a pris quelques libertés avec les proportions de cet ordre. Arcs doubleaux et formerets assurent la solidité de l'ensemble. On monte d'un degré pour accéder au chœur, et d'un autre degré pour le sanctuaire. Il y a des tribunes. Les murs intérieurs sont plâtrés et blanchis. En ce qui concerne la décoration intérieure de l'église, Narcisse Perrin<sup>17</sup> précise : « la voûte et les côtés étaient ornés de quelques peintures murales relativement bien faites pour l'époque ». C'est le seul témoignage que nous possédions de ces peintures.

#### *Une flèche en écailles de poisson*

Sur la tour carrée du clocher, ouverte sur chacun des côtés par deux étages de fenêtres doubles, se dresse une flèche octogonale de 45 pieds de hauteur<sup>18</sup>. Elle est couverte, dans sa partie basse, d'ardoises et dans sa partie haute, « d'écailles de poisson » en fer blanc. Une gravure datant d'avant la Révolution montre le clocher<sup>19</sup> se terminant par une boule, une croix et un coq. Mais ces détails ne sont pas précisés dans le prix-fait.

#### *Un retable pur baroque*

Par contre, le prix-fait du retable, très détaillé, nous apprend qu'il était d'une belle facture baroque. Pièce maîtresse de ce style architectural, il apporte tout ce que l'on demande à un retable à cette époque : enseignement de la foi, théâtralité, émotion. Il mesure 18 pieds de haut sur 17 pieds de large et il est surmonté d'un dais de 7 pieds de long sur 5 de large. Il est de

---

<sup>16</sup> il y en avait trois initialement prévus mais l'entrepreneur n'en a fait que deux

<sup>17</sup> auteur d'une monographie de Cluses rédigée en 1900

<sup>18</sup> un peu plus de 15 mètres (le pied de Savoie équivalant à environ 0.34 mètres)

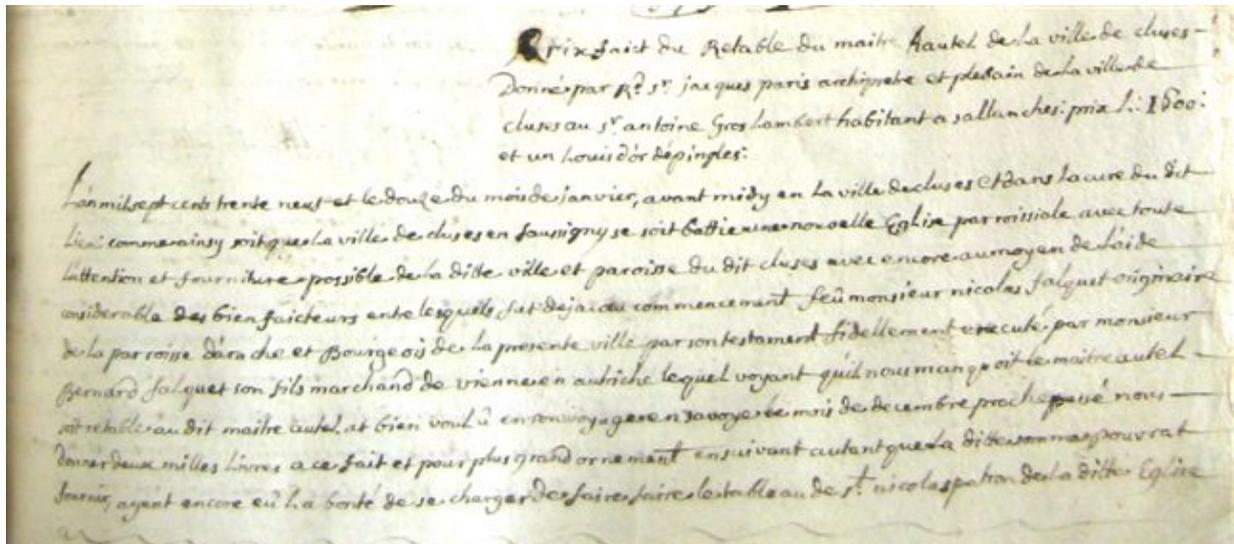
<sup>19</sup> gravure d'Albanis Beaumont de 1787 (voir page 4)

forme habituelle, c'est-à-dire en trois parties. Le soubassement est peu détaillé : du bois coloré façon marbre jaspé, avec des moulures dorées à l'or fin. Dans la partie centrale se trouve un tableau de saint Nicolas, également offert par le sieur Falquet. Il est entouré de chaque côté de quatre colonnes torsées ornées de feuillages, et de statues : saint Claude<sup>20</sup>, saint Bernard de Menthon<sup>21</sup>, sainte Anne<sup>22</sup> apprenant à lire à Marie, sainte Catherine. Le tout décoré avec une frise dorée, des feuillages, des chérubins. Quant à l'attique, se retrouvent au centre un Père éternel et un saint esprit entouré de nuées argentées et de rayons dorés. Le tout décoré de sept têtes de chérubins, quatre anges avec trompettes, une cartouche blanche pour le millésime, des pots marbrés à flamme rouge et autre ornementation. Le fond du retable est de couleur bleue. Les sculptures et les éléments décoratifs sont dorés à l'or fin.

Il est intéressant de noter qu'il est demandé au sculpteur de se rendre à Megève pour y voir les statues du maître-autel « *afin de faire celles du prix fait ci dessus d'un bon goût, d'un air hardi, dégagé, dévot, et d'une posture la plus décente* ». Dans son livre sur le baroque en Savoie, Fernand Roulier<sup>23</sup> remarque que la statue de sainte Anne de Megève ne se retrouve nulle part ailleurs. Il y en avait donc également une autre à Cluses.

Dans le prix-fait, il est également commandé une poutre de gloire à l'entrée du chœur, posée sur les chapiteaux des piliers des collatéraux, ornée et colorée, sur laquelle repose le christ sur sa croix. L'inscription habituelle, INRI, surmonte la croix.

On peut donc dire que Cluses, jusqu'à la Révolution, a possédé une église baroque.



**Prix-fait du retable de l'église de Cluses, 1739  
(Archives départementales de la Haute-Savoie)**

<sup>20</sup> évêque de Besançon au VI<sup>ème</sup> siècle ; thaumaturge « polyvalent »

<sup>21</sup> saint Bernard des Alpes ou de Menthon a été fort populaire en Savoie dès le moyen âge ; aurait fondé les 2 hospices qui portent son nom ; saint thaumaturge polyvalent et protecteur des voyageurs du fait de la légende qui le fait avoir enchaîné le démon qui régnait sur les passages des cols

<sup>22</sup> mère de Marie ; vénérée comme la protectrice des femmes en couches et des enfants

<sup>23</sup> *Eglises et chapelles baroques : le Faucigny* par Fernand Roulier

## 4. De la Reconstruction à la translation

Dès sa reconstruction jusqu'à nos jours, l'église a connu bien des péripéties. Eglise paroissiale, temple révolutionnaire, loge maçonnique, salle des fêtes, entrepôt en tout genre, le bâtiment est chargé d'histoire.

### *Une Eglise au mobilier riche*

Bien après la fin des travaux, la paroisse continue de bénéficier de dons. En 1742, Bernard Falquet offre un ornement composé notamment d'une chasuble brodée de fils d'or : il est estimé à 1200 livres. Il offre également deux tableaux représentant le couple Falquet, dont le curé ornera le presbytère. Un inventaire des effets et ornements de l'église de 1781 laisse apparaître un mobilier relativement riche : « quatre garde robes et buffets en bois de noyer fermant à clé dans lesquels sont renfermés ornements, linges et vases sacrés ». Les reliquaires, chandeliers, calices, ostensoirs, encensoirs, ciboires, pixides<sup>24</sup> sont presque tous en argent, les tapisseries en soie, les linges en satin vert, velours vert, taffetas, les broderies des chasubles sont en or.

La consécration de l'église a lieu le 12 août 1766 par Monseigneur Biord, évêque de Genève, alors en visite pastorale dans la région<sup>25</sup>. Outre l'autel principal, il sacre six autels latéraux, ceux des chapelles suivantes : du Rosaire, de saint Antoine (associé à saint Crépin), de saint Michel, de saint Jean, de saint Sébastien (associé à saint Pierre) et de saint Jacques. Deux autres chapelles (saint Joseph et saint Maurice) le seront plus tard.

Les Clusiens ne furent pas tranquilles très longtemps quant à l'état du bâtiment. En 1772, on rehausse la tour du clocher car « le son des cloches se perd au lieu de s'étendre jusqu'aux confins de la paroisse. Plusieurs manquent la messe faute de les entendre sonner » raconte Narcisse Perrin. Le financement des travaux est couvert par une souscription publique. Dès 1780, on refait le couvert en ardoises de la nef, on répare les vitrages de 12 fenêtres, on reconstruit les deux tribunes latérales. En 1792, c'est le plancher que la communauté est obligée de refaire, « défiguré et abîmé par les sépultures fréquentes ». Il était en effet possible de se faire enterrer dans l'église.

### *Les Dommages révolutionnaires*

Puis arrive septembre 1792. Les troupes révolutionnaires françaises envahissent la Savoie. Cette dernière demande son rattachement à la France mais déchantée très vite. Profondément catholique, le pays subit le régime de la Terreur avec le représentant Albitte qui ordonne la fermeture des églises et la destruction des clochers. En janvier 1794, l'église de Cluses perd sa flèche<sup>26</sup>. En 1793, les cloches avaient déjà été descendues puis fondues<sup>27</sup>. C'est sans doute à cette époque que le retable baroque, ainsi que tout le mobilier liturgique, disparaît. Fermé au culte, le bâtiment devient « Temple de la Montagne »<sup>28</sup>. Il sert entre autre de tribunal. Ironie du sort, c'est dans cette ancienne église qu'un prêtre réfractaire va être jugé et condamné à mort. Lors de l'arrivée des troupes révolutionnaires, l'abbé Charles Joguet est prêtre à Chêne, près de Genève. Il préfère fuir en Piémont plutôt qu'abjurer sa foi mais revient très vite en

---

<sup>24</sup> contenant utilisé dans la liturgie catholique pour administrer les derniers sacrements

<sup>25</sup> il consacra également les églises de St-Nicolas de Véroce (le 17 juillet), des Houches (le 8 août), Vallorcine (le 9 août)

<sup>26</sup> remontée « à l'économie » en 1797

<sup>27</sup> La communauté en conservera une. Cette cloche, fondue à Nyon, en Suisse, en 1683, sera revendue à cette commune en 1924

<sup>28</sup> l'église des Cordeliers devient Temple de la Raison

Savoie pour assurer clandestinement sa mission. Arrêté en août 1794 dans le Beaufortain, il est emprisonné à Cluses puis jugé dans le Temple de la Montagne. Condamné à mort par ses bourreaux, il est fusillé le 14 août 1794 à quelques centaines de mètres de ce tribunal.

Le retour au calme ne revient qu'avec la signature du Concordat en 1801. Bien que le bâtiment soit en mauvais état, on rétablit le lieu de culte à Saint-Nicolas. L'ancien couvent des Cordeliers, qui deviendra propriété communale en 1841, sert quant à lui d'entrepôt. L'incendie de juin 1844 va bouleverser les choses.

### ***Les Conséquences de l'incendie***

Dans la nuit du 13 au 14 juin 1844, Cluses est une nouvelle fois la proie des flammes. Comme sa voisine Sallanches quatre ans auparavant, la ville est quasi entièrement dévastée. Les deux églises sont cependant épargnées. Le gouvernement impose un rigoureux plan d'urbanisme, et fait reconstruire la ville un peu plus à l'ouest. L'ancien couvent, auparavant excentré, se retrouve au cœur de la nouvelle ville. Il apparaît donc logique, à la paroisse comme à la commune, de transférer le culte vers un bâtiment mieux situé, et surtout en meilleur état, bien que nettement plus âgé ! Ce qui est fait en 1847.

L'ancienne église Saint-Nicolas, puisque c'est ainsi qu'il faut désormais l'appeler, est reconvertie en entrepôt. Le bâtiment est d'abord loué. Par exemple, de 1852 à 1859, elle servira de dépôt de charbon à la société Bachet, Saunier & Assedat, exploitante des mines d'anthracite d'Arâches et des Houches. Ce qui génère un conflit entre la commune et la société pour détérioration du plancher de la grande nef, du fait de la circulation à l'intérieur de chevaux avec attelages. Il est cependant noté dans les contrats que le clocher, les tribunes et la sacristie ne sont pas compris dans les locaux loués.

### ***La Vente à l'industriel Carpano***

En 1889, le bâtiment est finalement vendu. Louis Carpano, grand patron horloger de Cluses l'acquiert pour 5 000 francs<sup>29</sup>. Il y installe une scierie. L'industriel fait également aménager un étage à l'intérieur de l'édifice, avec plancher et escalier à balustrade en fer forgé, qui va servir de salle des fêtes. C'est alors la seule à Cluses. Concerts de musique, représentations théâtrales et cinématographiques s'y succèdent. C'est certainement là qu'a lieu à Cluses la première projection de cinéma, en 1899.

En 1901, Louis Carpano revend le bâtiment à François Michaud<sup>30</sup>, négociant en vins et charbons et maire de Cluses. L'acquisition se fait pour la somme de 15 000 francs. Le rez-de-chaussée sert d'entrepôt. François Michaud est également franc-maçon. Au grand dam du curé Tissot<sup>31</sup>, il installe au 1<sup>er</sup> étage, et ce jusqu'en 1914, la loge maçonnique de Cluses affiliée au Grand Orient de France et dénommée « Le Réveil du Faucigny ».

L'entreprise Michaud a été transmise en 1920 à son gendre, Abel Marty. L'ancienne église continue de servir d'entrepôt. De grandes cuves ont d'ailleurs été aménagées pour faire vieillir le vin, et le bâtiment s'est révélé être, selon Jean-Pierre Marty, une excellente cave à vin.

Pour des raisons de sécurité, Abel Marty décide en 1956 de faire abattre le clocher et d'arasier la partie supérieure du bâtiment. « *Les vestiges du vieux Cluses s'en vont : démolie lundi*

---

<sup>29</sup> soit plus de 17277 euros actuels (selon l'INSEE, 1 franc de 1907 équivalait à 3.45541 euros de 2007)

<sup>30</sup> arrière-grand-père de l'actuel propriétaire Jean Pierre Marty

<sup>31</sup> qui livre quelques commentaires acerbes dans son journal conservé aux Archives paroissiales

*matin, l'église st Nicolas, ne dressera plus jamais son clocher cher au vieux Clusiens »<sup>32</sup>...*  
Au fil des décennies, des appendices assez disgracieux se sont greffés contre et aux alentours de l'ancienne église. De ce fait, il est de plus en plus difficile de deviner son ancienne fonction. Seule la façade principale permet encore d'avoir quelques indices...



**L'ancienne église juste avant la destruction du clocher (Archives Marty)**

---

<sup>32</sup> extrait du Messenger du 6 octobre 1956

## Conclusion

A n'en pas douter, l'ancienne église de Cluses, et encore plus le site sur laquelle elle est édifiée, est « Le » coeur historique de la commune. Un site d'autant plus symbolique quand on connaît l'importance des bâtiments culturels pour une communauté dans ces époques. Rappelons que la plus ancienne mention d'un lieu de culte à Cluses remonte au VIII<sup>ème</sup> voire au V<sup>ème</sup> siècle. De plus, le dépouillement des archives concernant l'église construite au XVIII<sup>ème</sup> siècle s'est révélé très fécond. Les prix-faits, et plus particulièrement celui du retable, très riche en informations, ont permis de démontrer que cette église était un exemple d'architecture baroque, très en vogue à cette époque et aujourd'hui patrimoine religieux qui fait l'objet de multiples actions de valorisation. Enfin ce bâtiment témoigne de bien d'autres moments de l'histoire de Cluses, comme l'époque révolutionnaire avec la condamnation à mort de l'abbé Joguet. Sa vente à Louis Carpano ou plus tard à François Michaud rappelle la spécificité économique de la commune.

Malheureusement, il y a des raisons d'être inquiet quant au devenir de cet édifice. Aujourd'hui quasiment désaffecté (il sert de garage aux véhicules des Douanes), il n'a plus d'utilité économique pour son actuel propriétaire. Celui-ci souhaiterait s'en dessaisir, mais sans le vendre à n'importe qui, ni pour en faire n'importe quoi.

Ce bâtiment possède pourtant de nombreux atouts. Outre que c'est un site chargé d'histoire, il paraît sain et en bon état. Sa position dans le centre-ville de Cluses le rend facilement accessible. Sa façade principale « s'ouvre » sur la place des Allobroges, ce qui le rend aisément repérable. Mise en valeur, elle constituerait un « appel » vers ce lieu historique. Réhabilité, débarrassé de tous ses appendices disgracieux, l'édifice pourrait retrouver une nouvelle vocation, pourquoi pas patrimoniale ou touristique. On pourrait même rêver à une reconstitution du retable, tant la description de 1739 est précise...

## Les Sources

### ***Bibliographie***

- *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVème siècle*, CARRIER Nicolas et DE LA CORBIERE Mathieu, Société d'Histoire et d'Archéologie, Mémoires et Documents tome 63, 2005
- *Histoire des communes savoyardes, Le Faucigny*, BAUD Henri, MARIOTTE Jean Yves, GUERRIER Alain, Editions Horvath, 1980
- *La Savoie au XVIIIème siècle*, NICOLAS Jean, La Fontaine de Siloe, 2005
- *Cluses et le Faucigny*, tomes 1 et 2, Abbé LAVOREL, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne, 1888-1889
- *Monographie de Cluses*, PERRIN Narcisse, 1900
- *La Société de Cluses dans la première moitié du XVIIIème siècle*, RICHARD Nathalie, mémoire de maîtrise, Université de Chambéry, 1992
- *Un art retrouvé, le baroque*, tomes 1 et 2, ROULIER Fernand, Editions Rossat Mignot, 2001
- *Artisans communs aux édifices religieux de Savoie et du Valais*, CASSIJA Gaëtan in *La Vie religieuse en Savoie, mentalités, associations*, Actes du Congrès des Sociétés savantes de Savoie, 1986
- *Les Savoyards dans le Monde*, catalogue de l'exposition des Archives départementales de la Haute-Savoie, 1991

### ***Archives départementales***

Tabellion de Cluses, 1735 et 1739

### ***Archives municipales de Cluses***

- BB 03 et 04 Délibérations du conseil de ville - 1729/ 1738  
DD 02 Eglise Saint-Nicolas de Cluses, travaux de construction et de réparations - 1678/ 1792  
GG 02 Visites épiscopales : procès-verbaux - 1626/ 1766  
GG 51 Registre paroissial pour les baptêmes, mariages et sépultures – 1694/ 1746  
D 83 Contentieux avec la Sté Bachet&Cie au sujet de l'ancienne église - 1852/ 1862  
L 58 Eglise Saint-Nicolas, location – 1852/ 1860  
M 86 Eglise Saint-Nicolas, travaux de réparations et vente - 1807/ 1889  
M 87 Eglise Saint-Nicolas – Eglise des Cordeliers, translation du culte - 1847  
Séries 02 FI (cartes postales), 05 FI (reproductions), 11 FI (affiches)

### ***Remerciements***

Merci à **Jean Pierre Marty** pour m'avoir ouvert les portes de sa propriété  
Merci à **Simone Dujourdy et Yves Borrel** pour leurs informations sur J.A. Gros Lambert  
Merci à **Claude Castor et Mickael Meynet** pour leurs informations sur la franc-maçonnerie et ses symboles

## Annexe 1 : prix- fait du retable

### **PRIX FAIT DU RETABLE DU MAITRE AUTEL DE LA VILLE DE CLUSES DONNE PAR RD SR JAQUES PARIS ARCHIPRETRE ET PLEBAIN DE LA VILLE DE CLUSES AU SIEUR ANTOINE GROS LAMBERT HABITANT A SALLANCHES PRIX 1600 LIVRES ET UN LOUIS D'OR D'EPINGLES**

12 janvier 1739

L'an mil sept cent trente neuf et le douze du mois de janvier, avant midy en la ville de Cluses et dans la cure du dit lieu comme ainsi soit que la ville de Cluses en Faussigny se soit bâtie une nouvelle église paroissiale avec toute l'attention et fourniture possible de la ditte ville et paroisse du dit Cluses avec encore au moyen de l'aide considérable de ses bienfaiteurs entre lesquels fut déjà au commencement feû monsieur Nicolas Falquet originaire de la paroisse d'Arâches et bourgeois de la présente ville par son testament fidèlement exécuté par monsieur Bernard Flaquet son fils marchand de Vienne en Autriche lequel voyant qu'il nous manquait le maître autel soit retable au dit maître autel at bien voulû en son voyage en Savoye ce mois de décembre proche passé nous donner deux mille livres a ce fait et pour plus grand ornement en suivant autant que la ditte somme pourrat fournir ayant encore eû la bonté de se charger de faire faire le tableau de st Nicolas patron de la ditte église a mettre au centre du dit retable et nous ayant recommandé de préférer (s'il était raisonnable) maître Jean Antoine fils de feu Jean Claude (Gros Lamber) originaire du pays de Valley Bourgeois habitant de la ville de Sallanches, sculpteur et doreur de profession ayant de plus le dit Sr Falquet mit toute sa confiance pour ce fait en monsieur le plébain du dit cluses et laissé iceluy dispensateur du dit don et directeur du dit ouvrage. A ces fins l'an et jour que dessus par devant moy notaire royal publique et des collégiés en Savoye soussigné et en la présence des témoins cy bas nommés s'est en personne établi et constitué Rd Sr Jacques fils de feu Sr Thomas Paris Bourgeois natif de la ville d'Annecy archiprêtre et plébain de la présente ville et paroisse du dit cluses lequel de son bon et plein gré toujours plus zélé et affectionné pour le décor et ornement de la ditte église qui retenti de ses dons et bienfaits et pour exécuter les pieux dessins du dit Sr Falquet et donné ainsy que par le présent acte il donne a tache et prix fait au dit Jean Antoine fils de feu Jean Claude Gros Lambert maître sculpteur et doreur de profession natif et originaire du pays de Valley Bourgeois habitant de la ville de Sallanches icy présent et acceptant pour lui et les siens savoir de faire le dit retable de la manière cy après spécifiée Premièrement l'ouvrage contiendrat dix huit pieds de hauteur dez la pierre d'autel jusqu'au daix qui serat attaché à la nef de la ditte église et dix sept pieds de largeur, le dit retable serat couvert d'un daix de la grandeur de sept pieds de long et cinq de large, embellirat ledit daixde crépines et d'houpes avec un ornement en dedans joignant au rond de la voute par un ornement au dessus, au millieu duquel serat une cartouche blanche pour y mettre le millésime, le dit daix serat suspendu par une barre de fer qui passerat au dessus de laditte voute a laquelle barre il y aurat une clavette le tout quoy serat fourni par le maître Gros Lambert qui fairat un couronnement pour le second corps qu'on appelle la gloire telle qu'il l'a dessiné, haussant encore les deux bouts de la corniche cindrée de six poulces effectuant toutes les pièces de l'ornement cy dessus, posant au centre de la ditte gloire un père éternel couvert de son manteau Royal sur une robe blanche tenant à sa main gauche le globe du monde qu'il bénit de la droite, placerat la figure du St Esprit au dessous entourée de nuées argentées partie brunies et partie mattes, des rayons dits à la Romaine dorés autour entremelés, a travers desquelles paroitront sept têtes de chérubins artistement posées avec leurs ailes dorées, et le reste de la ditte gloire conformément à son plan ; au devant de laquelle gloire il poserat quatre anges avec leurs trompettes argentées dont deux seront debout habillés de leurs écharpes et ailes dorées et

seront de la hauteur de trois pieds et deux autres seront assises et habillées et dorées comme les autres deux, tous quatre posés sur les pieds d'estaux du gradin sur la corniche troisièmement fairat un chérubin à chaque dez de la corniche, fairat une frise dorée à chaque place de la ditte corniche, entre les dez poserat un chérubin suivi d'un ornement sur le cadre de chaque niche, un autre ornement aussy doré à côté des angles du tableau du centre descendant de deux pieds et demi, fairat quatre colonnes torsées ornées de feuillages dorés regnant dans leurs extrémités accompagnées de leurs chapiteaux à un rang de feuilles ; il fairat quatre statues, deux de cinq pieds de hauteur, l'une qui serat de St-Claude archevêque, pontificalement habillé, tenant une double croix de la main droite, la gauche reposant sur la poitrine, tenant du pouce et de l'index le bas de sa croix pectorale, en l'autre niche celle de St Bernard de Menthon tenant sa houlette de la main gauche, et de la droite le bout de son étole faite en anneau de fer faisant une chène argentée par laquelle il tient le démon attaché à ses pieds ; les deux autres statues seront Ste Anne à sa droite, entre le tableau et la colonne ayant à côté gauche Marie tenant son livre que Anne lui apprend à lire, de l'autre côté celle de Ste Catherine tenant une épée, le bout en terre, ornée de sa couronne de virginité, et à ses pieds une partie de la roue, instrument de son martyre, son manteau serat fourré d'hermines et ces deux statues seront chacune de quatre pieds de hauteur. poserat un chérubin pour support des deux grandes statues, les deux saintes seront supportées par une cartouche dorée, fairat un ornement à chaque face antérieure des pieds d'estaux ; ornerat chaque gradin visible d'une frise dorée, le tout quoy regarde les premiers corps de l'ouvrage, il ferat une boisure soit boisage pour entourer l'hautel en grosse mollure à façon de tombeau, [des choques] à chaque côté de la figure des crédances représentées par son modèle de bois de la façon et structure de toute l'architecture, le dit Me Grolambert promet de plus et se charge de fournir tout le bois de sapin qui devra être fin et bien sec qui serat nécessaire à toute l'architecture de même que tous les autres bois nécessaires pour le dit prix fait, il se charge de plus de toute la ferrure nécessaire à ce sujet y compris les deux baguettes sur la porte de la sacristie et de l'autre côté pour les portières avec les pollies de lethon qu'il ferat tout faire, et poserat le tout aussy bien que les rideaux qu'on lui fournirat tant seulement avec les cordages nécessaires, il s'oblige de plus de dorer avec de l'or fin de sequin tous reliefs de toute la sculpture, aussy bien que tous reliefs de toute l'architecture de même que les soufaces depuis les pieds d'estaux en haut, et de mettre les fonds des colonnes en argent matte, et en incarnation tout ce qui le demande et en bleu de roy, cendre bleu tous les fonds de l'architecture et de sculpture, mettrat en couleur de marbre jaspé couvert d'un vernis à l'entour de l'hautel et des crédances. Il s'oblige de plus le dit Grolambert de faire le placcage à chaque flanc de la muraille du sanctuaire suivant le dessein par luy et par le dit Rd signé, consistant de l'hauteur de six pieds et demy et de la largeur de quatorze pieds de bon bois de sapin qui serat dez le quart de pillier à l'autre demi pillier, de dorer tous les filets audit dessin illuminé du même or fin de sequin du retable, et le fond dudit placcage serat d'un beau gris de perles veinées en façon de marbre avec du même bleu du fond du retable, lesquels placcages se poseront sur les faldistories soit archebanc à côté de l'autel qu'il fairat à neuf à l'exception du dossier qu'il vernira et happera aux extrémités où il serat nécessaire vers les quarts de pilliers. Il s'oblige enfin à faire le crucifix soit christ de la nef de la hauteur de cinq pieds de statues attachées à une croix proportionnée qui tiendrat dez la cime de la voute jusque sur la poutre qu'il poserat sur les chapiteaux des pilliers collatéraux à l'entrée du chœur, la ditte poutre serat ornée en devant d'une corniche de dix pouces de hauteur dont les mollures seront dorées et colorées alternativement du même or que dessus, et le fond de l'entre deux serat blanc pour une inscription et le dessous peint en marbre rouge, et de le derrière de la poutre blanc pour une inscription et façon de corniche collorée jaune. fairat au pied de la croix un ornement de feuillage à jour de vingt pouces de carrure aussy d'or fin de sequin, fera trois rayons à chaque angle de la croix, dorées du même or, et une bordure autour de l'inscription au sommet de la croix qui contiendrat en quatre

lettres ces mots Jesus Nazarenus Rex Judeorum et l'écharpe du crucifix sera dorée du même or qui se reconnaîtrait dans toutes les statues qui en seront habillées même jusqu'au fond des plis et replis de leurs vêtements et ornement sur lesquels ne paraîtra rien autre que l'incarnation et finalement le dit Grolambert promet en preuve de sa bonne grâce envers ledit Rd Sr Plébain de mettre en rouge les douze croix à fleuron sur les pilliers pour le sacre de la dite église. Au second corps ci-dessus spécifié qui serat comme dit [et] rière la gloire il y aurat deux chérubins à ailes dorées et deux pots à feu marbrés à flamme rouge, et moyennant ce et l'entière exécution de tout ce que dessus, en homme d'honneur et de probité, le dit Rd Sr Paris archiprêtre et plébain du dit Cluses toujours icy constitué en présence par devant moy notaire et témoins promet et s'engage de payer audit Me Grolambert icy présent et acceptant comme sus est dit la somme de seize cent livres monoye de Savoie, et outre ce un milliton valeur de seize livres un sol huit deniers d'épingles, lequel dit milliton est en déduction et à bon compte des deux milles livres dont il a plû audit Sr Falquet de gratifier la dite église de St Nicolas de Cluses, laquelle dite somme, le dit Rd Sr Plébain promet payer audit Grolambert ou aux siens moyennant l'entière exécution de tout ce que dessus comme cy après, scavoir cent livres présentement et réellement en quatre louis ....

**TABELLION CLUSES 1739, folio 105**  
**(Archives départementales de la Haute-Savoie)**

*Nota : n'a pas été retranscrit le chapitre sur les conditions du paiement à J.A. Gros Lambert*



L'ancienne église vue depuis la place des Allobroges de Cluses



**Les appendices greffés au bâtiment au cours du XXème siècle**





**La façade principale : portail d'entrée; grande fenêtre**





Inscriptions gravées sur la façade principale : millésime (1735) ; marques de maçon ( ?)





**Intérieur : la base des piliers**





**contrefort extérieur aujourd'hui enserré dans une construction nouvelle**



**Arc en accolade (au rez-de-chaussée) : sans doute un reste de la construction antérieure**



**une des fenêtres des façades septentrionale et méridionale**



**Au 1<sup>er</sup> étage : les voûtes d'arêtes ; les chapiteaux toscans ; les arcs doubleaux et formerets**





**L'escalier menant au 1er étage, avec la balustrade en fer forgé où ont été apposées les initiales L et C pour Louis Carpano**





**Vue de derrière, rue des Franchises clusiennes**

